

## Préambule

Ce projet de stratégie urbaine de développement, prenant appui sur la création d'un *Parc naturel urbain de services* au cœur de sa Ville le long de la Sèvre Niortaise, est l'une des déclinaisons du Projet de territoire de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN). En effet, il traduit concrètement l'ambition de valoriser ses atouts économiques, touristiques, environnementaux, culturels... pour renforcer son attractivité et proposer à tous un accès à l'emploi et aux services dans un souci constant d'équité sociale et d'équilibre territorial.

Ainsi, cette stratégie ou plan d'actions est une mosaïque d'interventions visant à la reconquête d'un patrimoine fluvial identitaire, à l'adaptation aux attentes et à l'exigence de qualité des équipements culturels et de loisirs majeurs (tant pour ce qui concerne l'offre que pour ce qui relève de la qualité du bâti) ou à la création d'un nouveau cheminement au sein de la ville de Niort reliant ses quartiers, en veillant à ce que cet ensemble contribue au projet communautaire par l'insertion dans un ensemble plus vaste par la prise en compte de projets tels la mise en tourisme de la Sèvre.

## A - Présentation du territoire

### a) La Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) dans son ensemble régional actuel et futur

Au sein de Poitou-Charentes et à l'extrémité sud-ouest du département des Deux-Sèvres, la CAN est limitrophe de deux départements : la Charente-Maritime et la Vendée et d'une région : les Pays de la Loire. A partir de 2016, elle sera donc à l'interface de deux grandes Régions et doit donc s'organiser pour, avec ses territoires voisins, profiter de cette opportunité pour renforcer son attractivité et ses activités.



Outre son positionnement de proximité avec le littoral Atlantique, la Communauté d'Agglomération du Niortais est un véritable carrefour multimodal par son excellente desserte autoroutière et ferroviaire, tant pour la mobilité des personnes que pour le transport de marchandises. Ce sont de précieux atouts pour le déploiement d'activités économiques en particulier pour le secteur de la logistique comme l'illustre la plate-forme Niort Terminal.



#### **Le positionnement géographique et stratégique de la CAN**

- proximité du littoral atlantique à 40 minutes
- proximité avec la capitale : à 2h de Paris en 2017
- proximité de deux métropoles : à 1h30 de Nantes et 2h00 de Bordeaux
- croisement autoroutier (5 échangeurs autoroutiers) et 2\*2 voies vers La Rochelle
- accessibilité ferroviaire (TGV, TER)
- ligne de fret aux normes internationales présence de l'aérodrome Niort-Marais Poitevin permettant l'accueil d'aéronefs de transport régionaux, avions de transport militaire, avions d'affaires et avions légers.

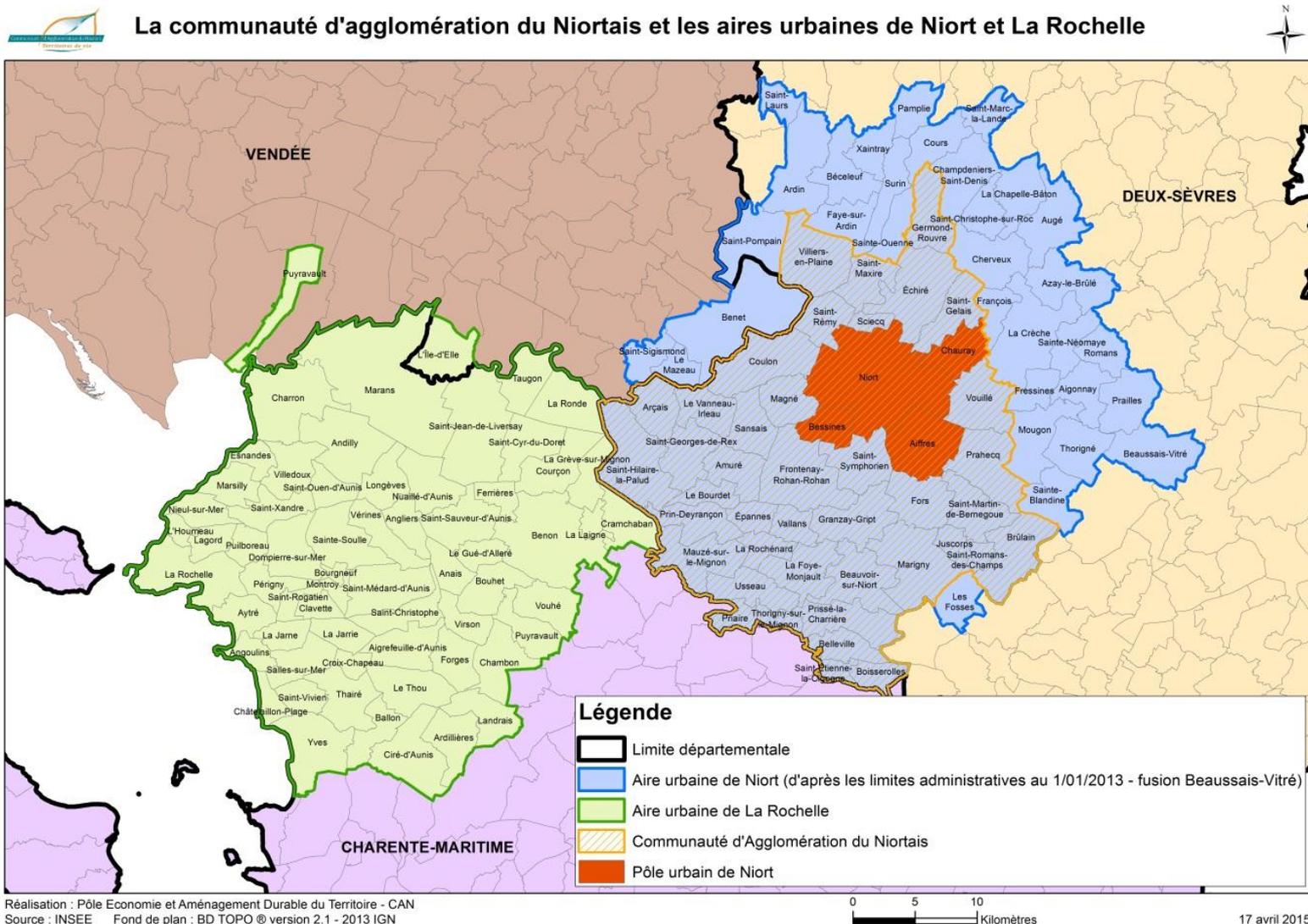
#### ***b) L'inscription de la Communauté d'Agglomération du Niortais au cœur d'une vaste aire urbaine***

Le territoire de la Communauté d'Agglomération du Niortais s'inscrit au sein de l'aire urbaine de Niort composée de 77 communes, dont trois vendéennes, et comptant 151 200 habitants (*base 2010*). La CAN structure cette aire urbaine en couvrant 60% de sa superficie et en concentrant 77% de la population et 88% des emplois.

Enfin, la densité de population est plutôt inférieure à celle d'autres territoires similaires de référence, en raison d'une vaste couverture de 821km<sup>2</sup>, avec des conséquences sur l'étalement urbain tant infra communautaire ainsi qu'à l'échelle de l'aire urbaine.

Depuis 2010, les deux aires urbaines de Niort de la Rochelle s'inscrivent dans un continuum territorial permettant à quelques communes, telle Mauzé-sur-le Mignon par exemple, de valoriser un positionnement stratégique entre les deux aires urbaines.

## La communauté d'agglomération du Niortais et les aires urbaines de Niort et La Rochelle



### c) Un territoire dynamique démographiquement s'appuyant sur une population active et bien formée

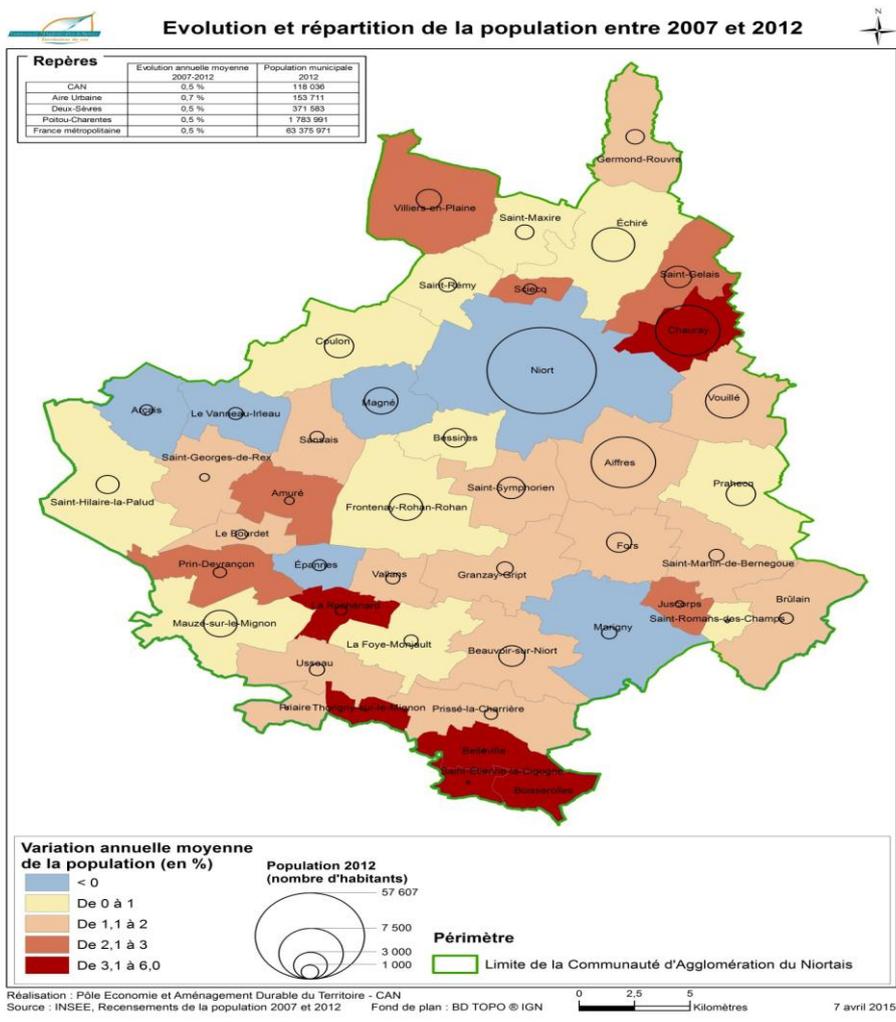
Avec 45 communes, la CAN compte une population de 118 036 habitants (base 2012) répartis selon un large spectre : de 60 à 57 607 habitants pour Niort. Cette extrême hétérogénéité, rare sur le territoire national, confère à l'agglomération des spécificités rurales et urbaines.

Parmi les 45 communes de la CAN :

- seules trois d'entre elles présentent plus de 5 000 habitants : Aiffres (5 360 habitants), Chauray (6 483 habitants) et Niort pour composer le pôle urbain de l'aire, avec Bessines, autour duquel s'articulent le fonctionnement économique et la dynamique démographique de l'aire.

- 5 communes comptent environ 3 000 habitants : Magné (2 727 habitants), Mauzé-sur-le-Mignon (2 772 habitants), Frontenay-Rohan-Rohan (2 954 habitants), Vouillé (3 262 habitants) et Echiré (3 282 habitants)
- 12 communes comptent de 1 000 à 2 800 habitants
- plus de la moitié, 25, comptent moins de 1 000 habitants.

La hausse de la population depuis 2007 - + 2 841 habitants - avec une progression moyenne annuelle égale à 0.5 % est un atout fort du territoire, d'autant que si l'on constate un fléchissement démographique par rapport aux périodes précédentes, le pôle urbain (Niort, Chauray, Aiffres et Bessines) poursuit sa croissance démographique à un rythme de +0.2% par an en moyenne. C'est d'ailleurs le seul des 9 grands pôles de la région Poitou-Charentes à gagner des habitants.



Territoire	Population municipale 2007	Population municipale 2012	Evolution entre 2007 et 2012 (en nombre)	Evolution annuelle moyenne 2007-2012 (en %)
CAN	115 195	118 036	2 841	0,5
Aire Urbaine	148 230	153 711	5 481	0,7
Aire Urbaine sans la CAN	33 035	35 675	2 640	1,5

Source : INSEE, Recensements de la population 2007 et 2012 (population municipale)

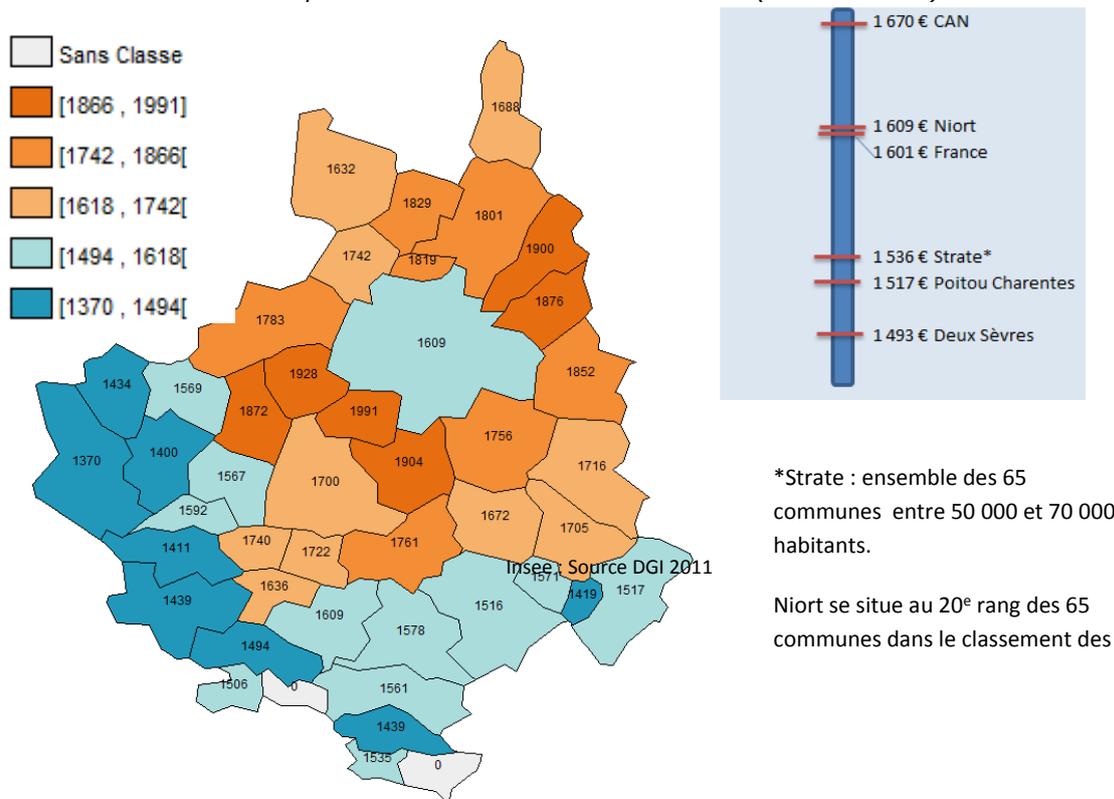
Les nouveaux arrivants sont majoritairement des actifs, formés, qualifiés et d'un bon niveau de scolarisation puisque plus de 40% d'entre eux sont diplômés de l'enseignement supérieur. De plus, l'aire niortaise présentant un taux de diplôme élevé en plus grande représentation que les agglomérations comparables.

Par ailleurs, il est à noter une excellente insertion professionnelle des étudiants (environ 90% à 6 mois et quasi 100% à 30 mois).

Cette structure démographique « atypique » explique le revenu médian sur la CAN (20 040€ par an soit 1 670 € mensuel) plutôt supérieur à ceux de la France (+4%), de la région Poitou-Charentes (+10%) et des Deux-Sèvres (+12%).

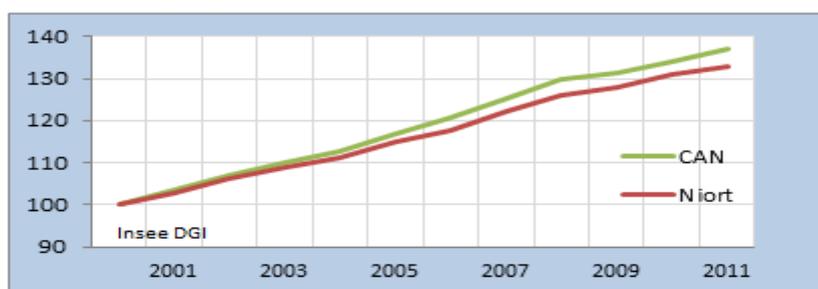
Cette situation ne doit cependant pas occulter quelques zones de précarité urbaine et rurale où les revenus y sont plus bas comme en atteste la reconnaissance de trois quartiers en géographie prioritaire au lieu de deux jusqu'à présent.

#### Revenus médians mensuel par unité de consommation en 2011 (montant en €)



IL faut enfin souligner la croissance régulière de ce revenu médian sur la période 2001 – 2011 de façon plus marquée sur l'ensemble de la CAN que sur la seule Ville de Niort.

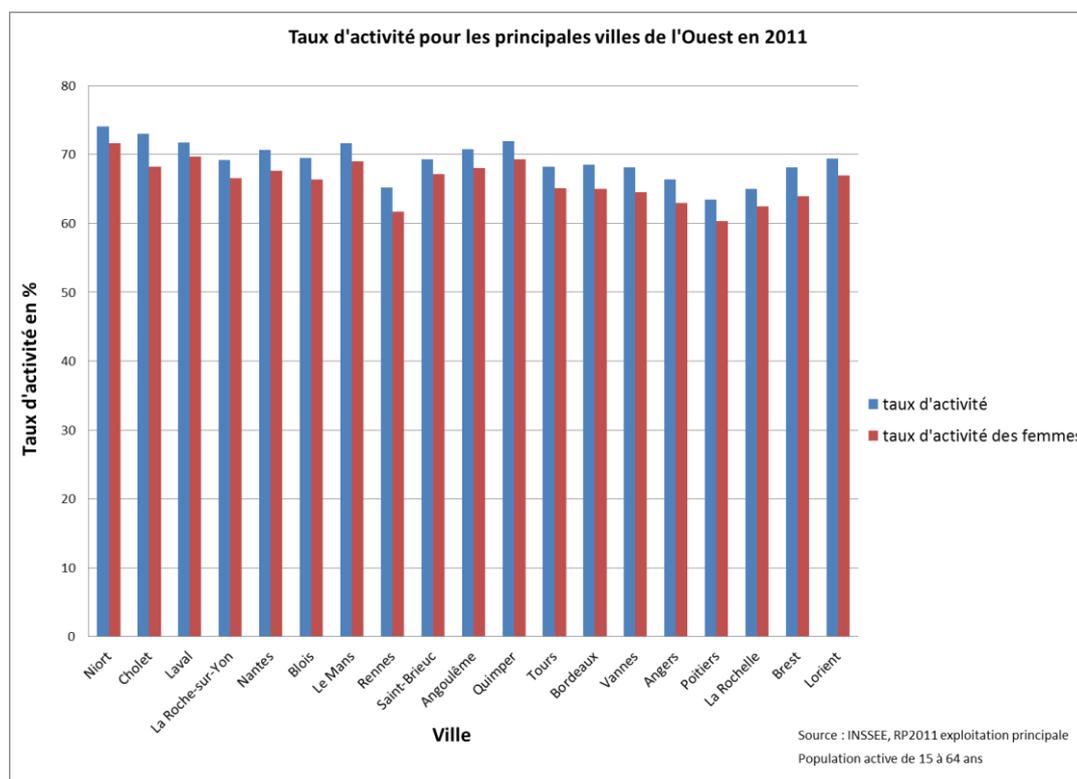
#### Evolution du revenu mensuel médian par UC entre 2000 et 2011 Base 100 en 2000



#### d) Une polarisation de l'emploi sur le pôle urbain toujours attractif pour les intercommunalités voisines

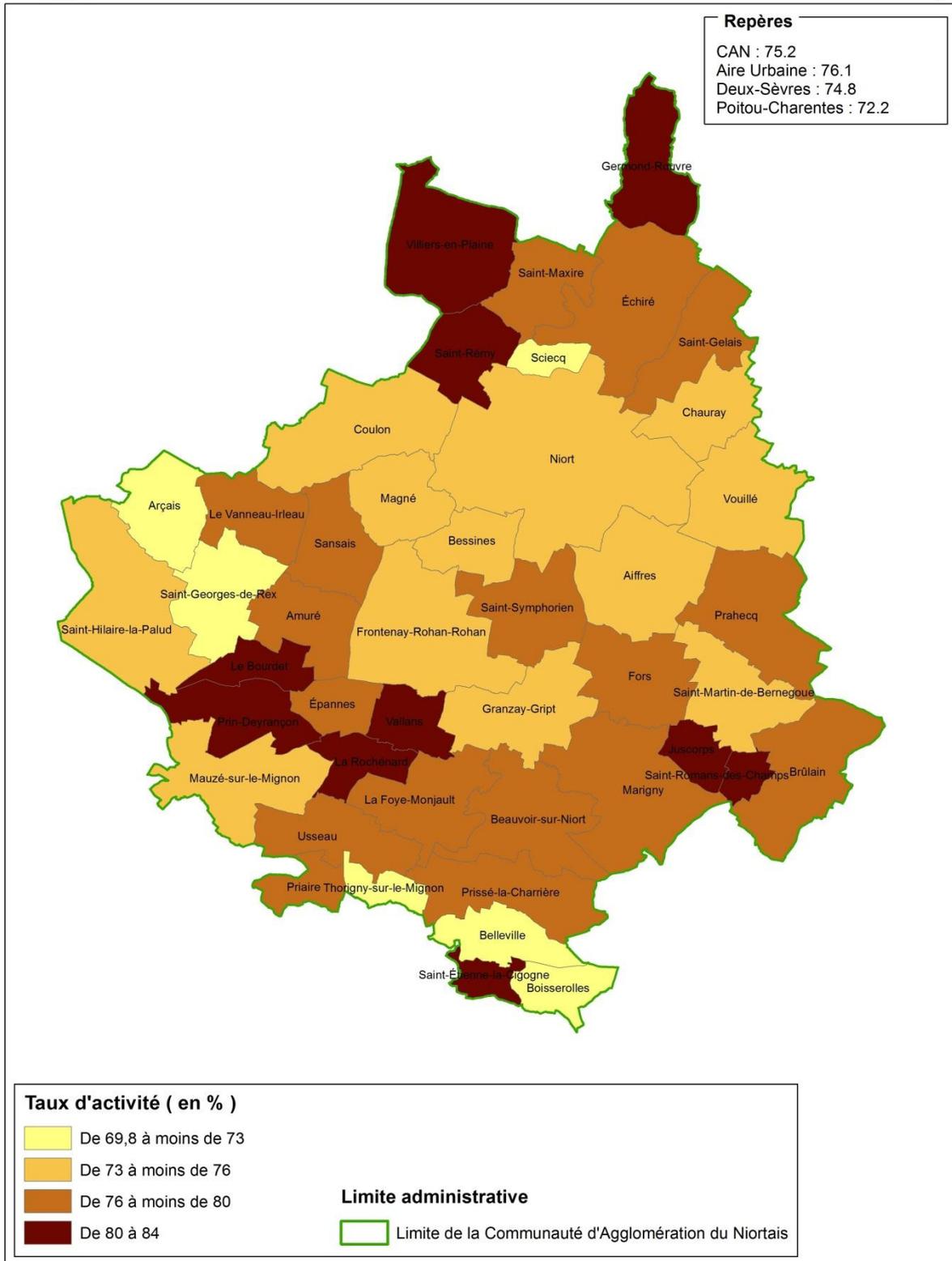
La population active et le nombre d'actifs sont en progression avec un fort taux d'activité sur la CAN qui compte près de 57 000 actifs de 15 à 64 ans.

Le taux d'activité - *plus de 75%* - est supérieur aux taux d'activité départemental, régional et national. Il est caractérisé par un taux d'activité des femmes - *73.3%* - supérieur à ceux de la Région (69.3%) et de la France métropolitaine (69.1%).





# Taux d'activité en 2011



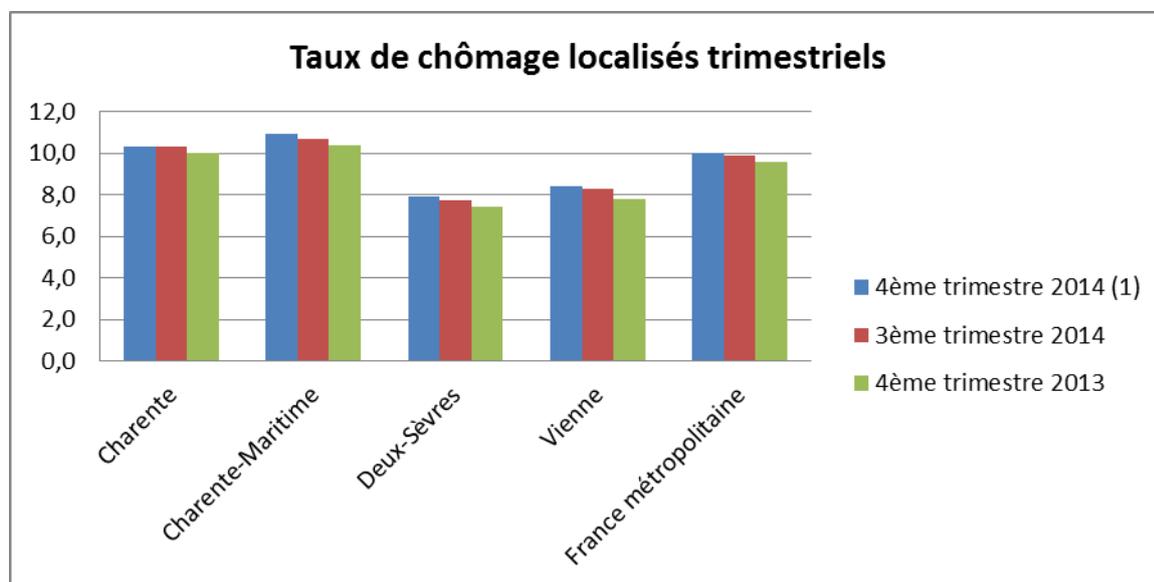
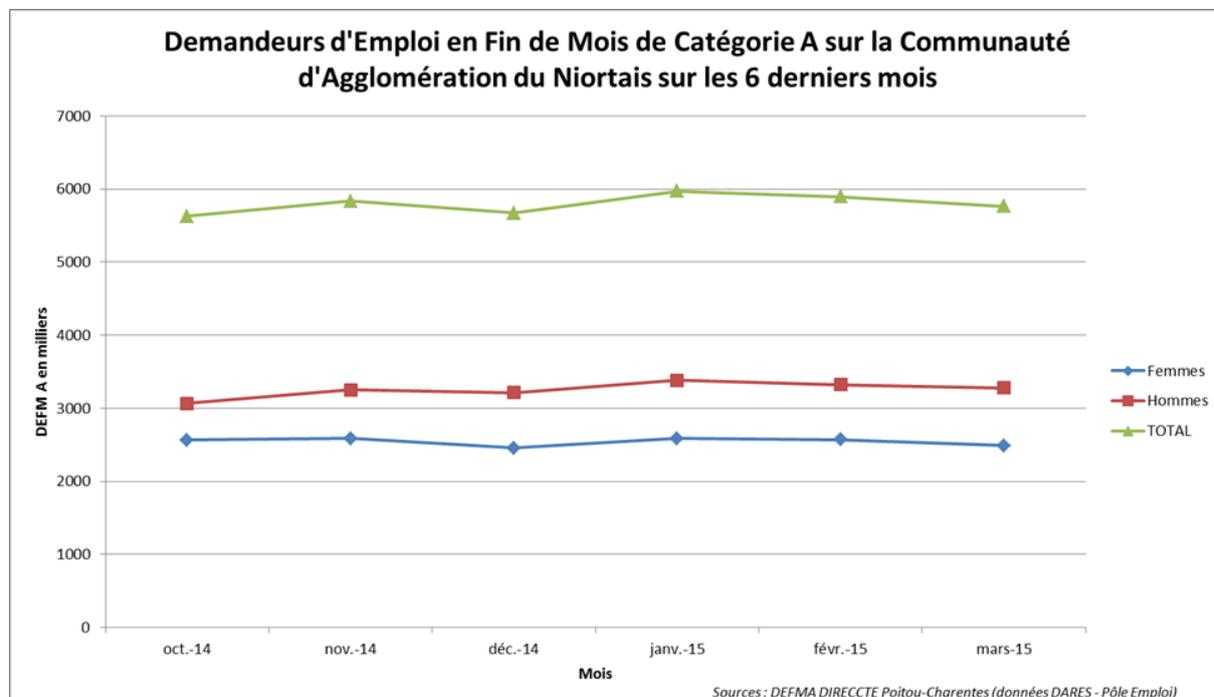
Réalisation : Pôle Economie et Aménagement Durable du Territoire  
 Source : INSEE, recensement de la population 2011

Fond de plan : BD TOPO © IGN



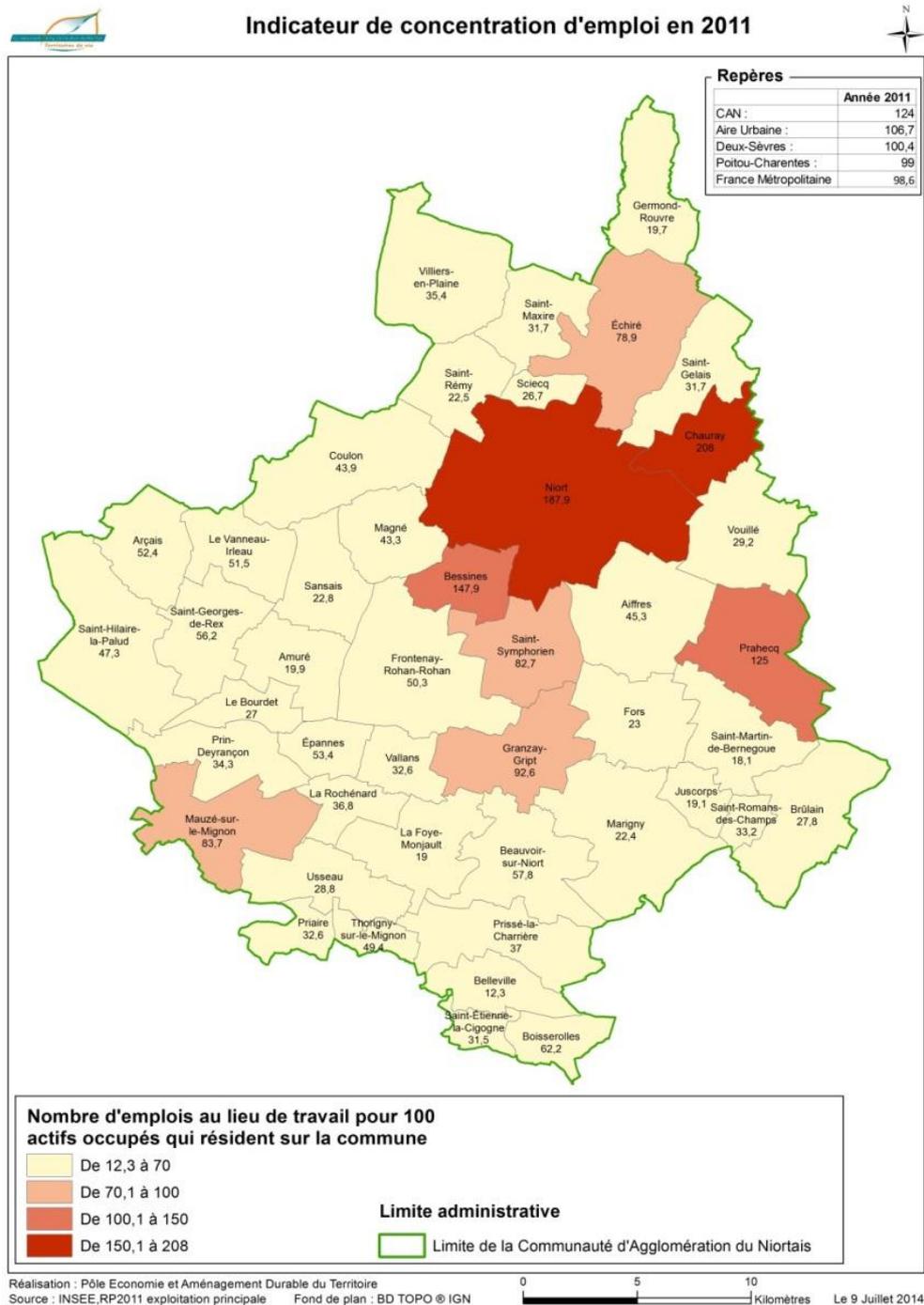
15 Juillet 2014

La situation des demandeurs d'emplois en fin de mois de catégorie A sur le territoire de la CAN est plutôt plus favorable puisque leur nombre a diminué de 2.2% entre février et mars 2015, quand le département des Deux-Sèvres et la Région Poitou-Charentes enregistrent respectivement une augmentation de 1.5% et de 1.3% sur la même période.



Si l'emploi est une force du territoire, il reste fortement polarisé sur le pôle urbain (84%). Ainsi, la CAN compte plus de 63 000 emplois très concentrés sur quelques communes et 70% des nouveaux emplois créés sur la CAN ces dix dernières années ont vu le jour dans le pôle urbain (Niort, Chauray, Bessines et Aiffres).

Enfin, le territoire offrant plus d'emplois qu'il n'y a d'actifs, il est alors très attractif pour les communes et structures intercommunales situées à proximité et notamment à l'est de la CAN.



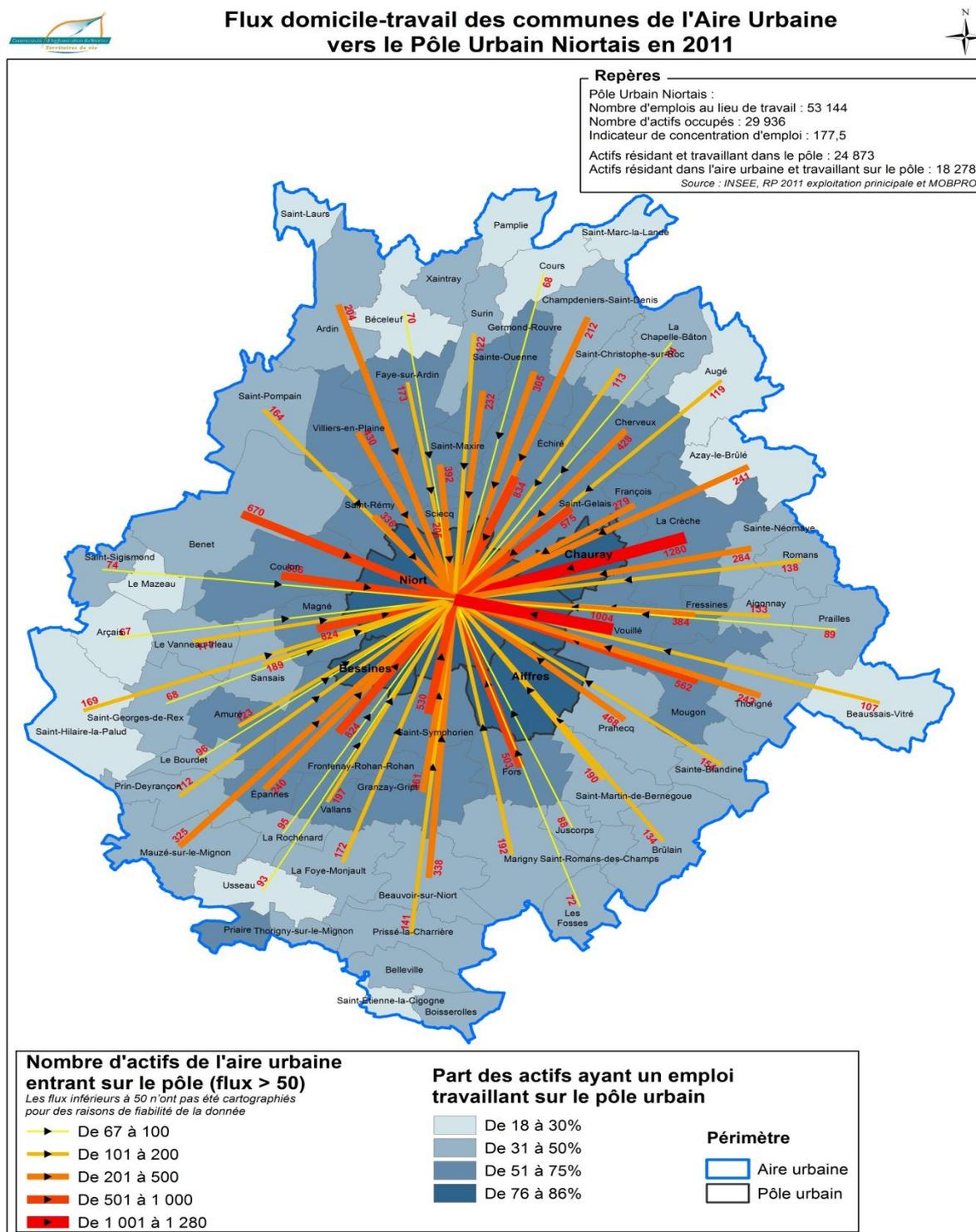
**e) Des déplacements domicile-travail importants en direction du pôle urbain de Niort**

Cette concentration des emplois sur le pôle urbain n'est pas sans conséquence sur les mobilités intra et extracommunautaires.

En 2011, plus de la moitié des actifs résidents de la CAN sortent de leur commune pour travailler, principalement en direction du pôle urbain. D'où des déplacements ciblés notamment sur le pôle urbain qui concentre 84% des emplois de la CAN. Le pôle urbain est ainsi pourvoyeur d'emplois

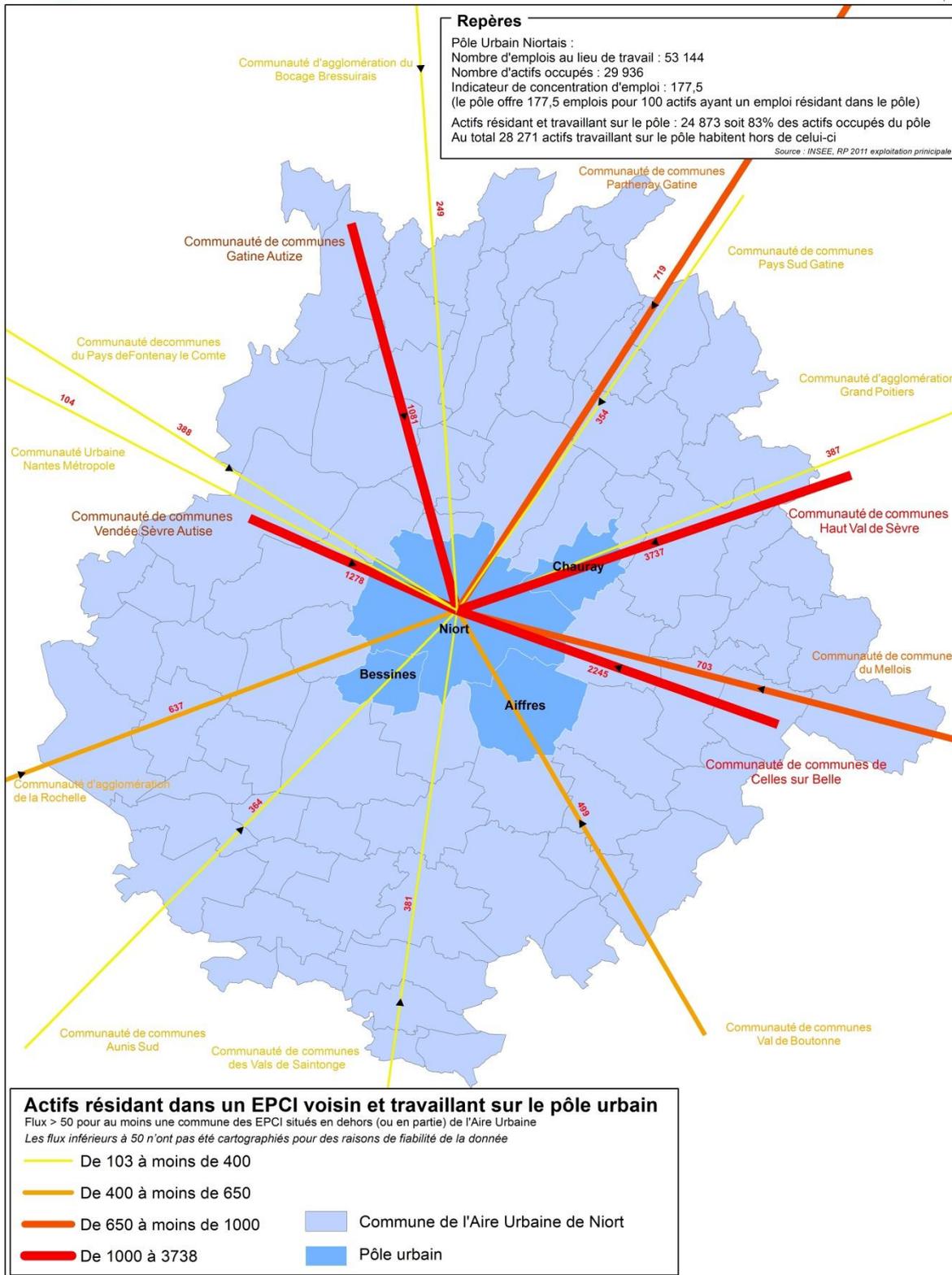
pour les actifs qui y résident (49%) et pour les territoires voisins générant ainsi d'importants flux domicile-travail.

Le solde de ces flux est largement positif pour la CAN (19 000 actifs viennent de l'extérieur pour travailler quand environ 6 700 en sortent). Les populations voisines, principalement attirées par les emplois sur le pôle urbain de Niort, sont issues des Communautés de communes du Haut Val de Sèvre, de Celles-sur-Belle et de Vendée Sèvres Autize.

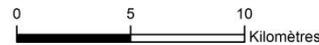




# Flux domicile-travail des EPCI vers le Pôle Urbain Niortais en 2011



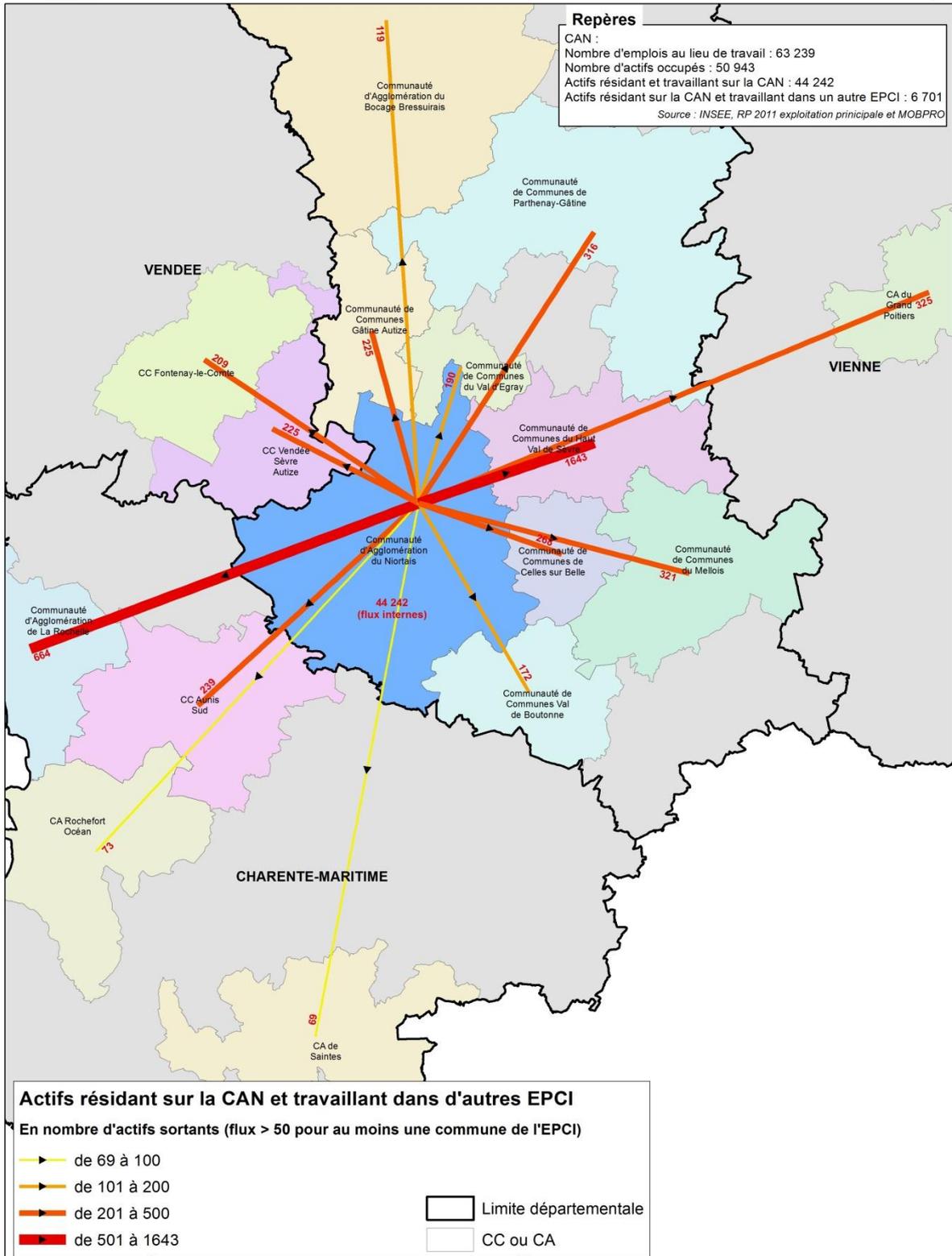
Réalisation : Pôle Economie et Aménagement Durable du Territoire  
 Source : INSEE, fichier de détail RP 2011 MOBPRO Fond de plan : BD TOPO © IGN



18 Août 2014

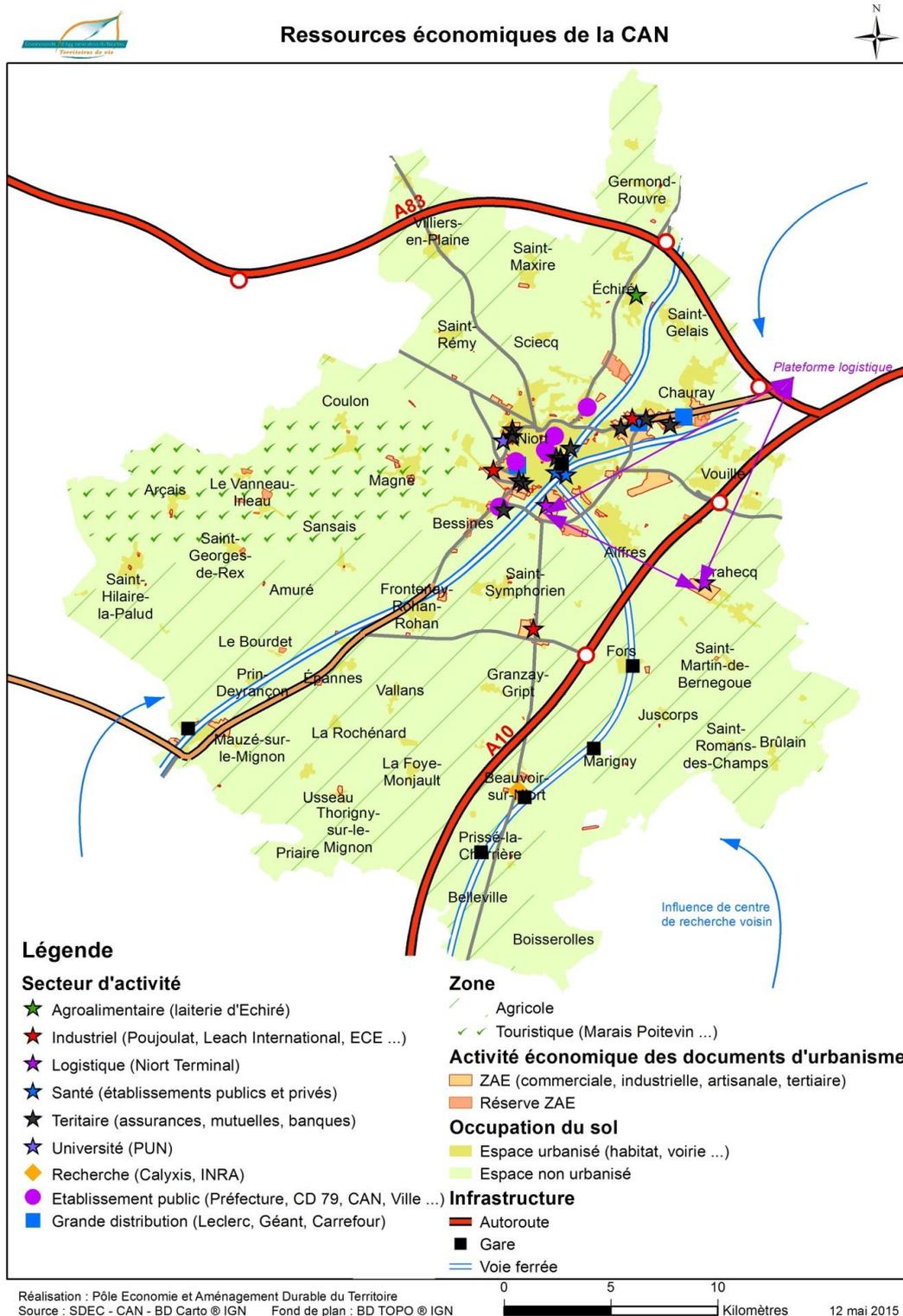


# Flux domicile-travail des actifs de la CAN vers les autres EPCI en 2011



**f) Un territoire qui peut compter sur des spécificités économiques de rang national**

Cette dynamique économique et la structure de l'emploi s'expliquent par les spécificités du tissu économique comptant des acteurs de rang national dont les mutuelles d'assurance moteur de l'économie locale et support d'innovation sont l'emblème.



Le territoire de la CAN, pôle assurantiel et financier majeur est reconnu à l'échelle nationale, comme 4<sup>ème</sup> place financière de France. Ce positionnement historique repose sur l'implantation de grands sièges de mutuelles et d'assurances, de rayonnement et d'attractivité pour le territoire.

Les activités connexes des mutuelles produisent un effet d'entraînement sur l'économie locale. Sur les 16 000 postes générés par la présence de sièges mutualistes : près de 10 900 postes dans les sièges ou dans les entreprises en dépendent financièrement. A ceux-ci s'ajoutent plus de 5 200 postes induits sur l'ensemble de l'aire pour subvenir aux besoins de consommation des salariés de ces établissements. Enfin, il faudrait encore, à cela, ajouter les postes générés dans les établissements sous-traitants des mutuelles et les postes induits par ces derniers. Ainsi, les salaires générés par ces emplois impactent le niveau de vie de 33 000 personnes.

### **Une économie locale, lieu d'identité de l'Economie Sociale et Solidaire**

**La Maison de l'ESS** : lieu de référence pour les acteurs locaux de l'ESS, la Maison de l'Economie Sociale et Solidaire (MESS) est destinée à favoriser les échanges entre les structures de l'ESS, tout en associant l'ensemble des acteurs économiques du territoire.

La MESS accueille un hôtel d'entreprises, une pépinière d'entreprises, un bureau à temps partagé, une salle de réunion équipée et des espaces de convivialité

**Le Salon National de l'ESS** : la 1<sup>ère</sup> édition à Niort en octobre 2014 a rassemblé 100 exposants ; 5 000 visiteurs sur deux jours dont 450 lycéens et 180 écoliers

### **Des initiatives innovantes :**

- Un Pôle Territorial de Coopération Economique : labellisé en 2011 par le Labo et porté par la SCIC Elan Coopératif Niortais, il regroupe les principaux acteurs locaux et régionaux de l'ESS.
- Un appel à projets annuel, lancé par la CAN, sur le thème « l'économie sociale et solidaire : un autre levier de développement économique » ; il est destiné à soutenir des projets partenariaux et innovants sur le territoire

### **Quelques chiffres sur le territoire de la CAN :**

	<b>ESS</b>	<b>Hors ESS /privé</b>	<b>Public</b>	<b>TOTAL</b>
Etablissements employeurs	536	3 260	348	4 161
Effectifs salariés au 31-12	11 985	31 029	13 878	56 892
Equivalent temps plein	10 581	27 524	12 884	50 989
	<b>Associations</b>	<b>Coopératives</b>	<b>Mutuelles</b>	<b>Fondations</b>
Etablissements employeurs	444	74	43	2
Effectifs salariés au 31-12	4 058	S	6 531	S
Equivalent temps plein	3 462	S	5 936	S

### **Ce secteur d'activités a su irriguer en particulier le champ de l'information et des technologies numériques.**

La présence des mutuelles est support au développement des services informatiques et aux entreprises. Cette articulation permet d'assurer les dynamiques de développement croisé, ce secteur représentant 1.9% de l'emploi en 2012 contre 0.9% en 1999.

Par ailleurs, les huit plus gros établissements du territoire dépendent soit des mutuelles, soit de la fonction publique.

### Les atouts en terme de formation dans le domaine du numérique

- présence d'un département Statistiques et Informatique Décisionnelle sur le Pôle Universitaire Niortais,
- de nombreuses formations dédiées à l'informatique dont : un DUT STID, une Licence info décisionnelle (ex. statistiques commerciales), plusieurs BTS spécialisés en informatique dans les lycées d'enseignement public ou privé, 2 Masters sur le PUN en lien avec l'informatique (notamment un spécialisé en risques informatiques), 2 bac+4 spécialisés en info (l'un en e-marketing et e-commerce, l'autre en développement de SI)
- L'implantation récente d'un acteur majeur de la formation informatique en France, l'ENI (Ecole Nationale d'Informatique qui a des implantations sur Nantes ou Bordeaux) laisse à penser que cette filière est particulièrement prometteuse.

Si le secteur du tertiaire est structurant, il ne faut pas négliger celui de l'industrie qui s'appuie sur la présence de leaders internationaux implantés sur la CAN (Zodiac Electric, Leach International, Pierre Guérin, Poujoulat, ...),

Le neuvième établissement employeur du territoire, l'entreprise Poujoulat, est le siège d'une entreprise métallurgique innovante et d'implantation européenne, offrant de nombreux emplois sur le territoire.

L'une des spécificités économiques de l'agglomération repose d'une part, sur de nombreux sièges de grandes entreprises positionnés sur le territoire ; d'autre part, sur des secteurs spécifiques dépendants des nouvelles technologies, en pleine croissance.

Le territoire de la CAN compte des entreprises et activités logistiques à forte valeur ajoutée liées au positionnement géographique du territoire et à la qualité de sa desserte autoroutière.

### **g) Le secteur du tourisme**

Ce dynamisme économique et la qualité du cadre de vie, le patrimoine architectural et paysager, la présence d'une zone humide d'exception reconnue par le label Parc Naturel Régional sont des atouts pour la **filière touristique** qui s'appuie sur deux axes principaux : le tourisme d'affaires sur Niort et le tourisme de nature concentré sur le Marais Poitevin et la Vallée de la Sèvre, destination à forte notoriété.

#### **Un tourisme d'affaire générateur de flux touristiques**

Depuis 2013, par l'action concertée des acteurs locaux, le territoire a renforcé son positionnement « destination affaires » en s'appuyant sur ses atouts : situation géographique stratégique et desserte optimisée (autoroutes, gare TGV, aéroport), un parc hôtelier entièrement réhabilité (1300 chambres), des sites touristiques et des événements attractifs, des espaces d'accueil dédiés (pouvant accueillir de 20 à 3500 personnes). Les retombées économiques locales annuelles du tourisme d'affaires séminaire, congrès, événements sont évaluées à plus de 2 millions d'euros.

#### **Des retombées économiques conséquentes**

La filière touristique génère sur le territoire Niort Marais Poitevin un chiffre d'affaires de 45 millions d'euros (source ADT79), soit le tiers du chiffre d'affaires départemental, ainsi qu'environ 1250 emplois salariés (source CCI).

#### **Une fréquentation forte et diversifiée du territoire de la CAN**

- 490 000 visiteurs chaque année (hors tourisme d'affaires)
- 340 000 nuitées marchandes
- Une clientèle à 85 % française et issue de l'Île de France (25%), Poitou-Charentes (23%) et les Pays de la Loire (11%)
- 15% d'étrangers (Britanniques, Belges et Allemands, Néerlandais et Espagnols)
- Plus de 8000 camping-cars accueillis (Niort, Coulon, Arçais et Mauzé/Mignon)

### **L'offre touristique**

#### ○ **Un parc d'hébergement de qualité**

La destination Niort Marais poitevin offre une capacité d'hébergement de plus de 5 000 lits marchands avec un parc hôtelier réhabilité de 1 300 chambres.

La CAN compte 30 hôtels (dont 20 sur la ville centre), 226 meublés et gîtes, 71 maisons d'hôtes, 8 terrains de campings, 7 hébergements de groupes et 3 résidences hôtelières (regroupant 167 appartements).

#### ○ **Des sites touristiques, des événements, des équipements attractifs**

Les 5 principaux sites de visites (sites communautaires tels que le Donjon de Niort, le Musée Bernard D'Agesci et le Château du Coudray Salbart ; départemental tel que la Maison du Marais poitevin ; et privé tel que le Parc ornithologique Les Oiseaux du Marais Poitevin) rassemblent annuellement près de 95 000 visiteurs.

#### ○ **Un accès multimodal aisé**

Outre la desserte routière et autoroutière, le territoire est accessible par voies aérienne et ferroviaire.

### **L'aérodrome : un atout pour les déplacements professionnels.**

Situé à proximité de la halle événementielle *l'Acclameur*, l'aérodrome de Niort-Marais poitevin permet l'accueil d'aéronefs de type avions de transport régionaux, avions de transport militaire, avions d'affaires et avions légers. L'aérodrome est opérationnel toute l'année, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Des systèmes d'astreinte sont mis en place pour pouvoir répondre à une demande d'atterrissage ou de décollage dans les 15 minutes. Le personnel de l'aérodrome peut se charger de l'organisation de séjours à Niort (réservation d'hôtel, de restaurant, de taxi, de voiture de location).

### **La gare TGV**

En centre-ville de Niort, la gare est particulièrement bien desservie avec des liaisons TGV régulières avec Paris. Cette centralité combinée à sa proximité avec le port sur le fleuve sont un facteur de développement de tourisme et des mobilités douces et un atout pour la mise en navigabilité de la Sèvre tout particulièrement.

Actrice de l'attractivité du territoire, la filière touristique doit promouvoir des axes de développement autour du patrimoine et créer les conditions favorables aux synergies d'activités.

### **Le Marais Poitevin, fer de lance du tourisme local**

**Le Marais poitevin a été labellisé le 20 mai 2010 Grand Site de France.** Ce label est attribué aux structures locales pour la bonne gestion des sites classés à forte fréquentation touristique. C'est le 7<sup>e</sup> Grand Site de France après la montagne Sainte Victoire, le Pont du Gard, la Pointe du Raz, l'Aven d'Orgnac, Bibracte Mont-Beuvray et le Puy de Dôme

Ce label est une reconnaissance du travail accompli pour la sauvegarde et la valorisation des 18 553 hectares classés au cœur des marais mouillés. Il témoigne en particulier de l'immense valeur du patrimoine maraîchin, ce qui constitue une fierté et un facteur de promotion écotouristique, et en même temps une responsabilité au regard de cet héritage.

### **Le Marais poitevin, Destination Touristique Européenne d'Excellence :**

Après la labellisation Grand Site de France en mai 2010, le Marais poitevin a reçu le **30 juin 2010 le prix des Destinations Touristiques Européennes d'Excellence**. Ce prix est attribué par le ministère en charge du tourisme et Atout France, dans le cadre d'un concours européen.

Ce prix apporte une notoriété supplémentaire au Marais poitevin, au bénéfice des professionnels du tourisme et de l'ensemble du territoire.

### ***h) Le secteur agricole***

L'économie locale niortaise et les paysages restent imprégnés d'une forte composante agricole qui contribue à la qualité du cadre de vie en offrant une diversité de paysages (plaine, bocage, fonds de vallée, marais) et d'activités (cultures céréalières et élevages).

La diversité des productions (grandes cultures céréalières de plaine, cultures fourragères, agriculture spécifique du marais mouillé, productions emblématiques tel le beurre d'Echiré) est un atout majeur pour le territoire car elle se conjugue avec la proximité d'un marché important de consommateurs susceptible de générer le développement de la vente en circuit court (la création de magasins de producteurs et des activités directes se développe).

La région porte un atout majeur quant à sa production céréalière en termes de qualité des céréales en partie lié au climat, permettant une précocité de celles-ci et donc une mise sur le marché en avance.

Par ailleurs, dans les autres secteurs, la filière agricole doit investir sa capacité à transformer localement les productions agricoles du territoire.

La filière du bois est une filière importante sur une grande partie du territoire notamment dans le secteur du marais. Elle est notamment reconnue dans le domaine de l'export. A titre indicatif, trois entreprises figurent au « Top Export » des entreprises du Poitou-Charentes 2014 : Thébault à Magné (placage et panneaux bois) ; Rougier à Niort (commerce de gros bois) et Allin au Vanneau-Irleau (placage et panneaux bois).

Par ailleurs, l'association interprofessionnelle des entreprises du bois de Poitou-Charentes : FUTUROBOIS située à Prahecq couvrant la totalité des activités rattachées à la filière bois à partir de l'exploitation forestière, jusqu'aux architectes, en passant par les scieries, les tonneliers, les charpentiers-menuisiers ..., accompagne les professionnels du bois dans le développement responsable et durable de leur activité.

### ***i) Le secteur du commerce, de la distribution et de la logistique***

Le pôle urbain assure le dynamisme commercial du territoire en regroupant les principales enseignes et le commerce de détail.

Les grandes enseignes sont situées principalement aux abords des grands axes de communication (avenue de La Rochelle (Zone de la Mude), de Limoges (Zone Terre de Sport) de Nantes et de Paris : espace Mendès France et Zone d'activités de Chauray).

Le commerce de détail, réparti essentiellement sur le centre-ville de Niort, permet de satisfaire la demande de biens et de services de proximité.

La CAN offre également en dehors de la zone urbaine une offre commerciale de proximité répondant aux besoins par bassins de vie.

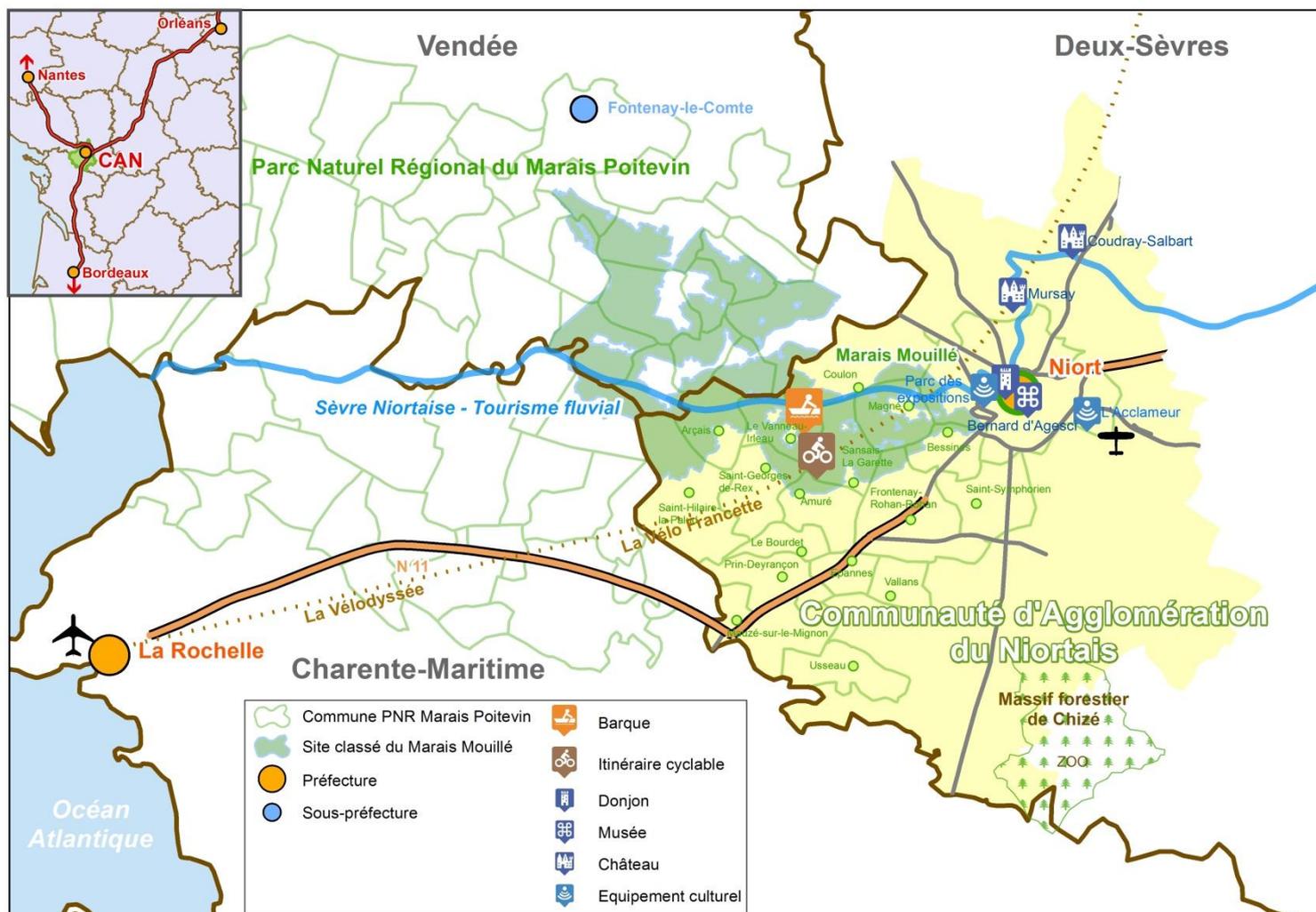
Les grands axes de communication, et plus globalement la desserte routière, autoroutière et ferroviaire du territoire sont des facteurs d'attractivité importants pour l'implantation de grands Groupes sur la CAN, notamment dans le secteur de la logistique (Beaudouin, Système U, la Fiée des Lois) en sont des exemples.

### ***j) Le secteur de l'artisanat***

L'artisanat, est un secteur d'activités essentiel participant au développement local. Les professionnels qui le composent, que ce soit dans les métiers de l'alimentation, de la production, du bâtiment ou des services, répondent aux besoins du marché de proximité, assurent ainsi une fonction économique et sociale essentielle et de ce fait participent à l'attractivité du territoire.

### k) Une qualité et un cadre de vie préservé où il fait « bon vivre »

Grâce à sa situation géographique, la CAN bénéficie d'un climat océanique tempéré très agréable et un des plus forts taux d'ensoleillement de France permettant une qualité de vie sur le territoire.



Cette qualité de vie s'allie à une qualité environnementale exceptionnelle avec la présence du secteur le plus attractif du Marais Poitevin : le Marais mouillé (la « Venise Verte ») bénéficiant d'une notoriété renforcée par la reconquête du Label Parc Naturel Régional en 2014 et la présence de la commune de Niort dans son périmètre. La diversité et la richesse paysagère renforce la qualité environnementale du territoire de par les paysages de plaines et de vallées, périurbain et urbain conservant une activité agricole avec la vallée de la Sèvre niortaise et ses affluents pour relier les différentes entités.

Les communes sont très actives dans cette valorisation paysagère et patrimoniale en s'investissant dans la préservation de la biodiversité, dans la revitalisation de leur centre bourg. L'obtention du label « Petite Cité de caractère » pour la commune d'Arçais et la démarche engagée pour l'obtention de ce label pour la commune de Coulon sont des atouts complémentaires en terme d'attractivité touristique.

La qualité et le cadre de vie exceptionnel du territoire se lisent également au travers la diversité de l'offre culturelle, sportive et de loisirs, permettant à ses habitants une vie sociale et associative riche. Les habitants du territoire témoignent d'un territoire où il y fait bon vivre, disposant à la fois d'un cadre d'emplois, de services d'agglomération et d'espaces naturels ou patrimoniaux attractifs.

**Equipements culturels, sportifs et de loisirs**

<b>Médiathèques</b>	Médiathèque centrale d'agglomération Pierre-Moinot	Niort
	6 antennes	Niort
	Madeleine-Chapsal	Coulon
	Léonce-Perret	Chauray
	Ernest-Pérochon	Echiré
	Tour du Prince	Frontenay-Rohan-Rohan
	Claude-Durand	Mauzé-sur-le-Mignon
	La Mare aux loups	Saint-Gelais
	Pierre-Mitard	Usseau
	Georges-L. Godeau	Villiers- en-Plaine
<b>Musée Bernard d'Agesci</b>		Niort
<b>Conservatoire de danse et musique</b>	Auguste-Tolbecque	
	Site Du Guesclin - Niort	
	Site Désiré Martin-Beaulieu	Vouillé
	Site Jean Deré	Chauray
<b>Ecole d'arts plastiques</b>	Site Pablo-Picasso	Niort
	Site Saint-Hilaire-la-Palud	Saint-Hilaire-la-Palud
	Site Camille-Claudé	Echiré
<b>Patrimoine culturel</b>	<b>Donjon</b>	Niort
	Château Coudray-Salbart	Echiré
	Château de Mursay	Echiré
	Consolidation des ruines	
<b>Piscines</b>	Champommier, Pré-Leroy, Les Fraignes), Les Colliberts, Magné et Sansais	Niort, Chauray, Mauzé-sur-le-Mignon, Magné et Sansais-La Garette
<b>Base nautique</b>		Niort

Enfin, l'accessibilité du foncier, à travers son prix, en comparaison des agglomérations voisines et les mesures relatives aux aides au logement adoptées par la CAN comme le doublement du prêt à taux zéro pour l'accession à la propriété, participent à la qualité du cadre de vie sur le territoire.

**En Europe, il fait bon vivre à Niort, Angoulême, La Rochelle et Poitiers**

L'Insee vient de publier les résultats d'une enquête sur la qualité de vie dans plusieurs villes européennes qui comptent de 100.000 à 250.000 habitants. Les agglomérations d'Angoulême, La Rochelle, Niort et Poitiers s'en sortent plutôt bien.

Logements plus grands que dans les autres villes d'Europe, équipements sportifs et culturels plus nombreux, des revenus par ménage supérieurs aux villes européennes de la même catégorie, une insécurité plus faible.

**Source : INSEE Analyses Poitou-Charentes – n°12 – Avril 2015**

## **B – Atouts, opportunités et enjeux pour le territoire**

Si les atouts, opportunités et enjeux sont présentés dans la suite de ce document selon plusieurs axes pour faciliter la lecture et l'appréhension, la perméabilité ainsi que la complémentarité entre eux sont réelles et recherchées.

### **Le positionnement géographique**

La situation d'interface de la CAN, avec ses territoires voisins, entre les futures régions « Aquitaine-Limousin – Poitou Charentes » et « Pays de la Loire » est un atout pour le territoire dans le cadre de coopérations nouvelles à rechercher.

La CAN est un carrefour intermodal, tant pour le trafic voyageurs que pour le fret marchandises, à valoriser pour accroître l'activité économique et touristique en privilégiant les modes économes en énergie.

La proximité, moins de deux heures, des centres de décisions régionaux (Bordeaux, Nantes) et nationaux (Paris) est une opportunité et un facteur d'attractivité pour l'implantation de nouvelles activités économiques.

### **La structure du tissu économique**

Sa stabilité et son potentiel d'évolution par l'innovation sont des atouts pour le territoire. Les enjeux sont de favoriser l'essor des acteurs en place et de promouvoir la diversification et l'accroissement de la valeur ajoutée.

Les diverses formes de l'Economie Sociale et Solidaire, valeur identitaire du territoire, pour porter cette dynamique économique seront soutenues et encouragées ainsi que la filière numérique porteuse d'innovations.

Enfin, l'insertion par l'emploi sera poursuivie pour n'exclure personne de ce dynamisme économique.

### **La structure démographique**

La CAN est marquée par une croissance démographique régulière, plus élevée que celle des territoires régionaux ou nationaux de référence. De plus, la population active est plutôt qualifiée et bien formée, ceci est tout particulièrement vraie pour ce qui concerne les nouveaux entrants. Ces caractéristiques se traduisent par un revenu médian élevé.

L'enjeu est de rester attractif par l'offre d'emplois, de services... de qualité répondant aux attentes de ces habitants tout en s'assurant de ne pas délaisser des franges de population moins favorisées par le relatif éloignement ou par une situation sociale plus difficile.

### **Les patrimoines architectural et naturel et la qualité environnementale**

La qualité architecturale du territoire est réelle avec quelques fers de lance (Donjon, Salbart...) mais c'est également l'ensemble qui fait la force et l'attrait (ensemble d'églises, de bourgs...) avec le soutien notable des communes.

Le patrimoine naturel présente des atouts liés au paysage, à la biodiversité... avec la Sèvre et le Marais poitevin pour marqueur identitaire. L'un des enjeux est, de valoriser ces éléments au profit d'une attractivité renforcée.

Enfin, la prise en compte des volets énergie et climat dans ses opérations relatives à l'économie, l'habitat... ont permis à la CAN d'être labellisée « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV). De même, la ville de Niort labellisée capitale française de la biodiversité en 2013

évalue l'opportunité de postuler de nouveau à l'appel à contributions (septembre 2015) dans le cadre du thème retenu « Biodiversité et changement climatique ». La candidature dépendra notamment des résultats de l'étude sur les îlots de chaleur.

### **Le réseau d'équipements publics à vocation culturelle, sportive ou de loisir**

La composition de la CAN avec ses 45 communes ont conduit à développer la logique du réseau pour offrir à chacun une offre de qualité. Ainsi, en matière de lecture publique ou de sports d'eau, le maillage du territoire est assuré par des équipements de proximité prenant appui sur une tête de réseau basée à Niort. L'enjeu est bien évidemment de faire évoluer et adapter l'offre mais également de faire en sorte que le patrimoine public réponde aux exigences environnementales et d'usages.

Par ailleurs, si le territoire est bien doté en équipements de santé à vocation générale tels que le centre hospitalier, la clinique ou la mutualité, il accueille également des structures régionales spécialisées à rayonnement général comme le centre du Grand feu ou l'établissement Les Terrasses (MECCS, UEROS) qui, outre leurs fonctions premières, proposent de nombreux emplois et représentent tant un facteur d'attractivité qu'une ressource à développer.

### **C – Le Projet de territoire : les idées forces**

Le projet de territoire, en cours de finalisation, fixe quelques axes pour renforcer l'attractivité en s'appuyant sur les singularités de son tissu économique et la qualité globale de son cadre de vie. Ainsi, l'attractivité communautaire par la mise en valeur de la Sèvre Niortaise, tout particulièrement lors de sa traversée de la ville de Niort est-elle une voie privilégiée.

Ce projet de territoire pose également quelques principes dont la recherche d'un équilibre territorial par un maillage des équipements autour d'éléments structurants centraux. L'amélioration de la qualité de l'offre et d'usage des équipements structurants est une réponse à l'ambition d'attractivité et d'accès pour tous à la culture ou aux loisirs.

La solidarité sociale et territoriale est une préoccupation constante qui s'inscrit naturellement lors de la mise en oeuvre des politiques publiques.

La mise en oeuvre du Projet de territoire sera assurée et précisée par la révision des schémas directeurs tels le SCoT, le PDU, le SDEC ou l'élaboration d'un PLUi et du Contrat de ville par exemple. La réalisation de divers programmes d'actions portant sur l'offre de mobilité, le patrimoine public, les services... traduiront et déclineront ces orientations et ambitions de façon tangible en direction des citoyens, des usagers. Il s'agit également d'apporter des réponses au monde économique et associatif.

**L'ambition est de garantir les synergies entre les actions et les acteurs par une mise en mouvement cohérente qui fait sens.**

**Ainsi, il est envisagé, au titre de la présente candidature « Investissement Territorial Intégré » (ITI) de mener un programme d'actions intégrées dénommé « Parc Naturel Urbain de la Sèvre ».**

## **D – LE PARC NATUREL URBAIN DE LA SEVRE NIORTAISE**

### **Les fondements d'une ambition**

Avec la Sèvre Niortaise qui la traverse en son cœur, du jardin des plantes au site de la cale du port, la ville de Niort dispose là d'un cadre exceptionnel dont elle s'empare pour favoriser et organiser l'échange, la rencontre, les savoirs, la connaissance, la mixité urbaine et sociale et avec l'ambition de se faire côtoyer diverses générations.

La mise en mouvement de ce parc naturel urbain s'articule avec la valorisation de l'environnement et du cadre de vie. Il s'agit d'aspirer à une urbanité spécifique dans un espace public identitaire.

La valorisation du paysage, de l'espace public et la qualité des usages s'appuient sur la vallée de la Sèvre Niortaise et son caractère patrimonial unique qui témoigne de l'identité de Niort dans le parc naturel régional du marais poitevin,

Selon un parcours d'environ 2,5km, la diversité des lieux et des équipements, existants ou programmés, qui jalonnent le parcours du parc naturel urbain de la Sèvre sont autant d'étapes qui font référence, lieux mémoire de la ville, articulation entre les deux rives, liaison entre le plateau et la vallée, le port vers la mer.

Après la piétonisation et la requalification des espaces publics du centre-ville qui irriguent les modes doux selon l'axe commercial nord-sud, la réappropriation de la vallée de la Sèvre introduit un 2ème axe de liaisons douces qui accueille dans une continuité de lieux, un ensemble d'équipements ayant trait à la formation, l'éducation et la citoyenneté, la culture, le sport, aux loisirs, au tourisme comme le centre Du Guesclin les résidences habitat jeunes, le centre socio culturel, le conservatoire de musique, le centre d'action culturelle et sa médiathèque et la piscine.

Ces équipements historiques mais datés, exigent une mise à niveau pour être en phase avec les attentes sociétales et répondre aux exigences environnementales. Dans cet espace de vie, en inter relation avec la géographie prioritaire, ils doivent répondre aux conditions d'accessibilités physiques et tarifaires, qui dans un ensemble d'actions, trouveront réponses aux enjeux d'égalité des chances et de non-discrimination.

**Le parc naturel urbain constitue ainsi un espace cohérent** qui offre une lisibilité dans les rapports entre les différents équipements en faveur d'une complémentarité de services, de prestations des activités, d'animations et de sensibilisation à l'environnement et la biodiversité dont ils doivent être les supports.

Ces actions prennent sens dans un environnement de qualité qui oblige à la préservation, l'amélioration et à la mise en valeur de la biodiversité propre à ce corridor singulier de la Sèvre en milieu urbain.

Si en amont du jardin des plantes et en aval de Comporté la biodiversité de la Sèvre fonctionne bien, à l'inverse la partie très urbaine entre le site Comporté et le jardin des plantes présente des ruptures des continuums aquatique, écologique et paysagers utilisés par les espèces. C'est pourquoi la ville a dernièrement procédé à des investissements conséquents en matière d'amélioration d'ouvrages hydrauliques. Ces efforts se poursuivront par des aménagements qui permettront de garantir la ripisylve et les boisements des berges le long de la Sèvre.

De l'amont, avec le centre Du Guesclin au nord de la colline St André, qui surplombe la Sèvre et qui accueille, à l'aval avec le site de Boinot -cale du port, le futur port de la Sèvre navigable jusqu'à la mer, les cheminements existants et ceux à créer seront appréhendés pour faire en sorte d'apaiser les autres espaces et limiter les conflits de biodiversité tout en améliorant le jalonnement du parcours.

Le jardin des plantes très connecté à la Sèvre, participe pleinement de ce corridor de biodiversité. Cependant, seul espace structurant entre le plateau et la vallée de la Sèvre, il a perdu au fil du temps sa vocation botanique, obstrue certaines perspectives et présente des cheminements peu attrayants. Ce jardin en coteau sur la vallée mérite désormais de favoriser son propre désenclavement pour proposer une connexion appréciée entre la ville haute et la ville basse en proposant des cheminements agréables, qui invitent la pratique des modes doux et

offrir un espace de lecture de paysage qui met en scène des cônes de visibilité ouverts, généreux et privilégiés.

Comme la vallée de la Sèvre concourt au milieu végétal, le bâti ancien du site Du Guesclin - Denfert Rochereau, concourt au milieu animal : oiseaux, chauve-souris qui y nichent la journée et chasse la nuit sur la Sèvre. Pour mieux contribuer à la biodiversité, le concept de parc naturel Urbain permet de lier les deux en s'efforçant de fondre les limites végétales et naturelles. En outre le déploiement du végétal sur les sites surplombant la Sèvre : Du Guesclin, place Chanzy et Denfert Rochereau, répondra à des enjeux énergétiques visant à résorber des îlots de chaleur. La Ville de Niort engage d'ailleurs une étude visant à identifier les îlots de chaleur et à définir les actions à mettre en œuvre pour les résorber.

Le site Boinot- cale du port, site exceptionnel à la charnière de la Sèvre navigable (cale du port) est fortement dégradé. Actuellement friche industrielle, la reconversion de ce site majeur pour l'histoire industrielle de la chamoiserie à Niort, recèle un fort potentiel de reconquête urbaine de mise en valeur paysagère et de préservation de la biodiversité.

De par la reconquête de la Sèvre navigable, la consolidation de Niort tête de ligne pour le développement du tourisme fluvial, le port de Niort « entre ville et marais » est en capacité d'accomplir une métamorphose afin d'enjeux économiques et touristiques qui sont considérables à plus d'un titre. Y prendrons place des activités support de la mise en tourisme de la Sèvre niortaise, des activités de tourisme de loisirs et des services innovants et de connaissance des milieux. La création d'un bassin des plantes permettra de développer un volet pédagogique et de découverte de l'environnement notamment la plante emblématique de Niort l'angélique et ses vertus médicinales.

En tant que Ville intégrée au Parc Naturel Régional, l'opération urbaine et paysagère qui se fait jour, s'inscrit dans le paysage identitaire du marais poitevin et affirme l'ancrage du parc naturel urbain sur la Sèvre navigable. De la ville à la mer.



## Des actions engagées

Des investissements concernant la réhabilitation des ouvrages hydrauliques du bief de l'ancienne chamoiserie sont d'ores et déjà programmés. Ils permettront la maîtrise de l'écoulement des eaux (intègre également une passe à poisson). Les abords du bief accueilleront l'aménagement de nouveaux cheminements qui contribueront à connecter la cale du port au centre-ville et surtout à amorcer ici un point nodal des mobilités douces illustrant l'ancrage du parc Naturel urbain. La création d'un pôle des itinérances douces (GR36, vélo francette, chemin du 3ème Millénaire, parcours urbain).

Le site Boinot est affecté par de nombreuses entités dommageables aux questions environnementales et aux exigences que suppose l'intégration de Niort parc naturel du marais Poitevin. Il faut ainsi noter, sur les berges de la vieille Sèvre, la présence d'un ensemble conséquent de bassins de décantation des peaux. Au niveau du sol, cette structure en béton désormais très altéré représente une surface d'environ 1000 m<sup>2</sup> sur 2 mètres de profondeur en moyenne pour lesquelles des analyses ont révélé la présence d'amiante et d'hydrocarbure. La dépollution des sols fera l'objet d'une réponse à l'appel à projets ADEME en 2016.

Le site a évolué tout au long de son histoire industrielle. La dernière période à laisser place à des bâtiments industriels médiocres. Aussi, hormis ceux qui pourraient être conservés pour garantir le développement du tourisme fluvial, il est privilégié la démolition de plusieurs bâtiments. Ce programme de démolition et de résorption de l'artificialisation des sols s'opèrera au bénéfice d'un meilleur écoulement des eaux en cas d'inondation et de la mise en scène d'un paysage confortant Niort ville porte du marais poitevin.

## Le programme d'actions :

Le programme d'actions satisfait plusieurs orientations générales tant communautaires que régionales ou européennes

- *La préservation et le maintien de la biodiversité « du marais à l'urbain »*

Si la récréation d'un véritable axe, le long de la Sèvre niortaise, entre le marais poitevin et la ville de Niort répond bien aux enjeux de continuité écologique pour le maintien des espèces, il permet également de diffuser la connaissance indispensable à la sensibilisation des publics, préalable à sa mobilisation. C'est ainsi que le projet s'appuie sur des opérations de restauration (berges par exemple), de mise en valeur (cheminement) ou de création (aménagements en site urbanisé)

- *La lutte contre le réchauffement climatique et le soutien à l'efficacité énergétique*

La CAN est labellisée « TEPCV », Territoire Energie Positive et Croissance Verte, pour ses engagements qu'elle souhaite poursuivre et intensifier. Ainsi, des interventions visant à améliorer sensiblement la performance énergétique du patrimoine immobilier seront réalisées sur des équipements culturels dans le cadre de ce programme.

- *La cohésion sociale par le partage des pratiques culturelles, sportives et récréatives*

L'accès à la culture, aux loisirs... sera traité dans ce programme par la diversification de l'offre, premier frein, mais surtout par la recherche par ce cheminement d'une véritable perméabilité entre la ville et ses équipements et un quartier classé en « géographie prioritaire ».

## 1/ Le corridor biologique et les mobilités, création d'un itinéraire entre la ville haute et la ville basse (thématiques : patrimoine, paysage, environnement,...) - MO : Ville de Niort

### ❖ Les équipements et les espaces publics de la place Denfert Rochereau (OT6 & OT4)

Situé dans le périmètre de la géographie prioritaire et connexe au centre Du Guesclin qui surplombe la vallée, les aménagements de la place permettront notamment d'assurer une véritable connexion au jardin des plantes ainsi qu'une meilleure lisibilité des transports collectifs et modes doux (arrêt de bus, abri vélo, cheminements,...)

Coût prévisionnel d'opération HT : 4 245 000 € soit 5 094 000 €TTC

Dont dépense estimée éligible : 700 000 €HT

### ❖ Le jardin des plantes (OT6)

Aménagé à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, le jardin des plantes qui s'étend sur 3.4ha est devenu désuet et ne contribue plus à révéler les liaisons possibles avec la ville haute.

Réalisation d'un cheminement mode doux lisible et sécurisé pour accéder aux équipements et création d'une perspective sur les équipements qui jalonnent la vallée.

Coût d'opération HT : 100 000 € soit 120 000 €TTC

Dont dépense estimée éligible : 100 000 €HT

### ❖ De Pré Leroy à Boinot (OT6)

Du Parc d'activités de plein air Pré Leroy jusqu'au site Boinot, création d'un jalonnement, d'une signalétique directionnelle et pédagogique, d'un éclairage public et de plantations sur berges.

Coût prévisionnel d'opération HT : 30 000 € soit 36 000 €TTC

Dont dépense estimée éligible : 30 000 €HT

## 2/ Le site Boinot - Cale du port - MO : Ville de Niort

### ❖ Site Boinot - Cale du port & réaménagement des berges du site comporté à la cale du port (OT4 & OT6)

Reconversion d'une friche industrielle au bénéfice de la biodiversité et des mobilités douces. Equipements IIBSN (600m<sup>2</sup>), Pôle des itinérances douces, scénographie : Séchoir (700m<sup>2</sup>). Un volet pédagogique et de découverte de l'environnement avec la création d'un bassin des plantes.

Consolidation et la réhabilitation des berges de la cale du port à Comporté sur le bras de Sèvre canalisé (enrochement) et sur la vieille Sèvre (tunage).

Coût prévisionnel d'opération HT : 10 800 000 € soit 13 000 000 €TTC

Dont dépense estimée éligible : 2 500 000 €HT

## 3/ Les équipements culturels (thématique : efficacité énergétique - MO : Communauté d'Agglomération du Niortais

### ❖ Médiathèque Pierre Moinot (OT4)

Les éléments programmatiques sont d'adapter un équipement vieillissant construit en 1984 (sur un programme datant de la fin des années 70) devenu aujourd'hui tête de réseau pour une quinzaine de médiathèques intercommunales et une demi-douzaine d'antennes de quartier. Il est marqué par l'inadéquation entre l'évolution d'un service offert en matière de lecture publique sur les plans qualitatifs et quantitatifs.

La complexité relative de cet équipement dans son ensemble repose sur une double entité architecturale avec un élément marquant le territoire dans les formes contemporaines du début des années 80 (livraison 1986) et une bâtisse ancienne requalifiée fondée sur une forte autonomie par rapport à la première, restauration livrée en 1987.

Le volet thermique, efficacité énergétique et confort d'usages, fera l'objet d'une attention particulière lors de la définition de la restructuration des équipements.

Coût prévisionnel d'opération HT : 4 833 000 € soit 5 800 000 €TTC

Dont dépense estimée éligible : 1 000 000 €HT

❖ **Conservatoire de musique et de danse Auguste Tolbecque (OT4)**

Le site Tolbecque s'inscrit dans un contexte relativement structuré, le site de l'ancienne caserne Du Guesclin, riche de nombreuses activités relevant de l'Agglomération et de la Ville. A ce titre, on peut citer l'Ecole d'Art et pratiques Musiques actuelles dans le bâtiment qui fait face (bâtiment C) ainsi que les apprentissages circassiens permis grâce à l'implantation du chapiteau central depuis plusieurs mois.

L'offre sur le site Tolbecque couvre l'essentiel des disciplines musicales et instrumentales en couvrant l'essentiel des instruments « courant » du hors cycle au 2ème cycle et sur le 3ème cycle sur les instruments « traditionnels ». On note, par ailleurs, une bonne activité dans le domaine des pratiques d'ensembles tant voix, que thématiques ou spécialisés.

En termes d'effectifs (700 inscriptions), la pyramide des effectifs est assez conforme aux « constats nationaux » avec une légère surreprésentation du 2ème cycle, qui plus est sur les pratiques d'ensembles. L'art chorégraphique est encore assez récent sur le conservatoire. Cette approche disciplinaire peut se consolider sur le court et moyen terme. Parmi les développements à venir, le Conservatoire cherche à renforcer la « porosité disciplinaire » en mettant l'accent sur « musique et mouvement ».

Les principaux dysfonctionnements reposent sur l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sur l'ensemble de l'étage ainsi que sur la fluidité intérieure de ce niveau, le confort thermique et la qualité intérieure de l'air en raison de l'obsolescence de l'isolement thermique.

La lisibilité fonctionnelle dans le quartier doit être améliorée aux abords du bâtiment, dans le cadre du programme de renouvellement urbain au titre du Contrat de Ville. Il s'agit de faciliter l'accès pour tous par des politiques tarifaires par exemple.

Coût prévisionnel d'opération HT : 3 333 000 € soit 4 000 000 € TTC

Dont dépense estimée éligible : 800 000 € HT

L'ampleur du Programme et la réalisation de ces opérations supposent une large dynamique partenariale et financière combinée à une mobilisation des divers dispositifs contractuels. Ainsi, outre le FEDER faisant l'objet de cette présente candidature, ce sont par exemple les CPER ou Convention de renouvellement urbain qui seront sollicités en complément des ressources des maîtres d'ouvrages. Les plans de financement prévisionnels ainsi que les calendriers seront précisés pour chaque opération au cours des prochains mois.

**La mise en œuvre du programme d'actions**

Pour la sélection des opérations retenues et le phasage de leur mise en œuvre, un Comité local ITI sera composé et formalisé dans le cadre de la convention. Il associera, outre la CAN et la Région qui en assurent la présidence, les maîtres d'ouvrages (dont la Ville de Niort), les co-financeurs (Conseil Départemental et Etat notamment), le Conseil de développement ainsi que le Conseil citoyens du quartier Pontreau-Colline St André.

